

VIDÉO - Cordiste, une profession mortelle

11 janvier 2019 / Franck Dépretz et France Timmermans (Reporterre)



Le géant du sucre Cristal Union et son prestataire de nettoyage sont jugés aujourd'hui au tribunal correctionnel de Reims. Il y a sept ans, deux cordistes étaient ensevelis dans un silo. Reporterre a enquêté sur ces accidents mortels sous la forme de deux documentaires, l'un vidéo et l'autre sonore.

• *Bazancourt (Marne), reportage*

• **Regarder la vidéo**

Une image d'Épinal colle aux cordistes. Celle de « *fous de l'altitude [qui] parcourent le monde pour entretenir les gratte-ciel, les cathédrales, la pyramide du Louvre, et même les jardins suspendus* ». Oh ! ce « *métier extraordinaire* » comporte bien des risques, on ne le nie pas. Mais, comme l'affirmait encore

récemment **une journaliste de France 2**, « la sécurité [est] la préoccupation numéro un dans ce métier dangereux qui ne compte pourtant pas de mort et de très rares blessés chaque année ».

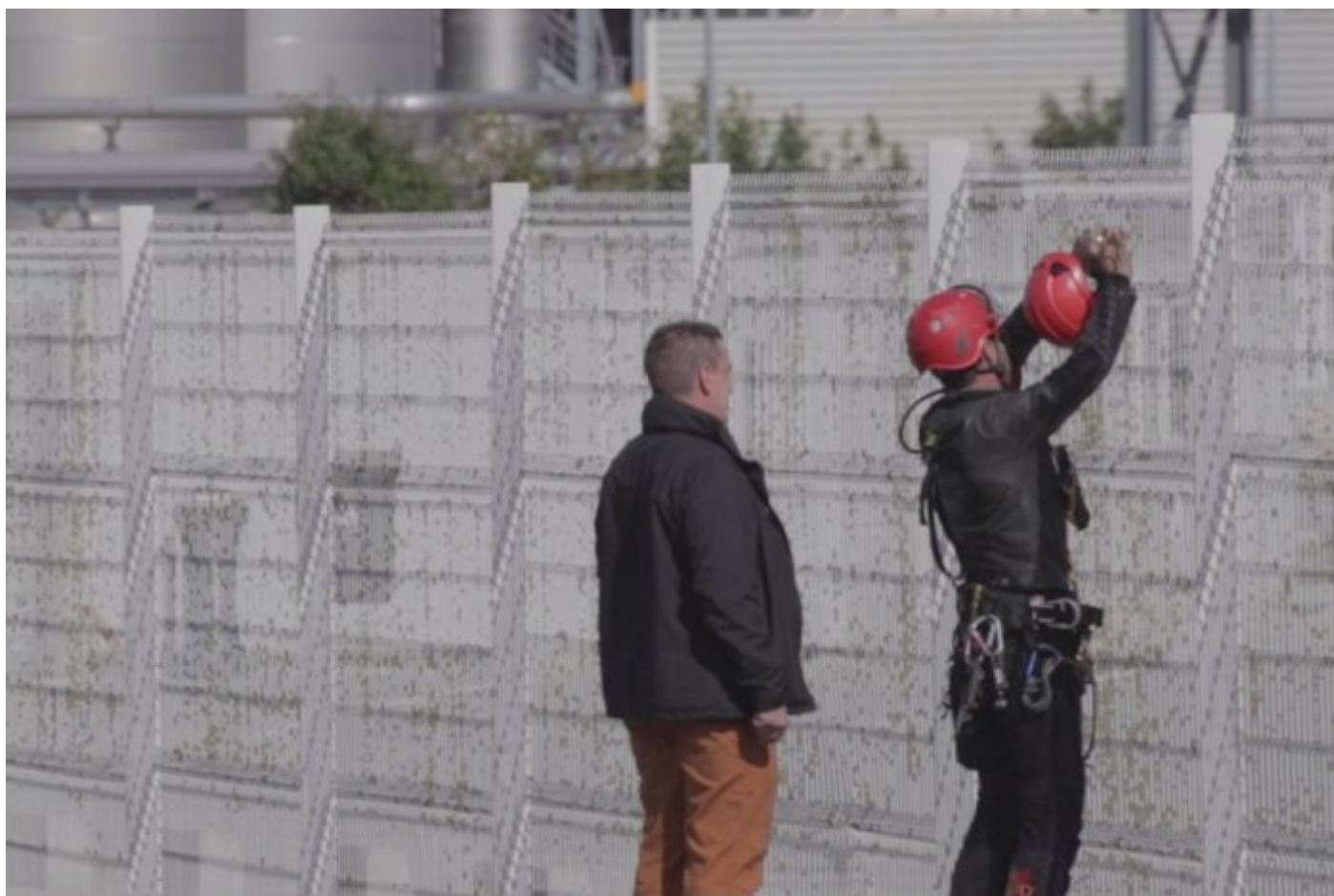
Pas de mort, vraiment ? À Bazancourt, dans la Marne, trois cordistes ont perdu la vie dans les silos de Cristal Union, deuxième groupe sucrier français, en l'espace de cinq ans [1]. Le 13 mars 2012, Arthur Bertelli, 23 ans, et Vincent Dequin, 33 ans, mouraient ensevelis sous des centaines de tonnes de sucre, lors d'une mission de nettoyage. Le 21 juin 2017, c'était au tour de Quentin Zaraoui-Bruat, 21 ans, d'être enfoui sous 370 tonnes de résidus de céréales dans un silo appartenant à la distillerie Cristanol, filiale de Cristal Union (lire les enquêtes publiées sur Bastamag.net [ici](#) et [là](#)).

Ce 11 janvier 2019, sept ans après le premier accident mortel, Cristal Union et Carrard Services, son prestataire de nettoyage de l'époque, sont jugés au tribunal correctionnel de Reims. Ces deux sociétés — en tant que personnes morales — et leurs responsables d'alors sont inculpés pour « *blessures et homicides involontaires, par violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence* ».

« Ils ont été prisonniers dans un lieu où la seule issue possible a été la mort »

Les cordistes sont censés déployer leurs cordes exclusivement là où tout autre équipement et technique d'accès (comme la nacelle) sont **impossibles ou plus risquées**. Autant dire que les tâches de nettoyage, d'entretien, de réparation les plus improbables, par tous les temps, souvent loin du domicile, dans des conditions exténuantes et pénibles sont pour eux. Loin des paysages somptueux, des monuments, des buildings, où les médias nous ont habitués à voir évoluer les cordistes, il y a les milieux confinés. Et donc, les silos obscurs et étouffants de l'agro-industrie.

Le site agro-industriel de Pomacle-Bazancourt forme l'une des plus grandes bioraffineries au monde. Elle emploie 1.200 personnes et « *fait vivre localement environ huit mille personnes* », selon Olivier de Bohan, président de Cristal Union (*L'Union* du 28 septembre 2018). L'objectif commun des différents acteurs — de biotechnologies, bioéthanol, bioplastique, bioéconomie — qui la composent est de participer au remplacement des énergies fossiles par l'utilisation des ressources végétales et le développement de la chimie verte. Les betteraves, par exemple, sont aussi bien transformées en sucre par Cristal Union qu'en éthanol ou bioéthanol par sa filiale Cristanol.



Dans les silos de Bazancourt, les cordistes étaient chargés de casser, à la pioche, à la pelle, à la houe ou

encore au marteau-piqueur, les blocs formés par le sucre ou les résidus de céréales qui ont durci sur les parois.

« Le déroulement de l'accident, nous le connaissons. Il est certain que la sécurité a manqué dans ce drame. Ces deux cordistes ne sont pas morts par manque de compétence ou d'expérience en milieu confiné. Ils ont été prisonniers dans un lieu où la seule issue possible a été la mort », déclarait, au cours d'un [hommage](#) à Bazancourt, Marion Vernhet, qui était la compagne d'Arthur Bertelli. « Les conditions, chaque fois, sont les mêmes. Chaque fois, ils sont dans les silos. Chaque fois, une trappe s'ouvre », dit Fanny Maquin, qui était la compagne de Vincent Dequin.

Les accidents de Bazancourt présentent une circonstance similaire troublante : l'ouverture inopinée des trappes de vidange au fond des silos, qui évacuent la matière tandis que les cordistes se trouvent au-dessus durant leur opération de nettoyage. Cela faisait seulement dix minutes que Frédéric Soulier travaillait pour sa toute première mission à Bazancourt quand il a vu et senti « le sol se dérober sous nos pieds, jusqu'à former un trou d'à peu près un mètre de rayon qui s'est automatiquement refermé sur chaque victime ».

« Connaissez-vous Arthur Bertelli, Vincent Dequin et Quentin Zaraoui-Bruat ? »

Cordiste depuis six ans au moment de l'accident, Frédéric Soulier est l'un des deux rescapés remontés sains et saufs du silo. Contrairement à ce qu'exige [la législation](#), « il n'y avait aucun moyen d'évacuer une personne en cas de danger », affirme-t-il. Il sera présent, aux côtés de Fanny Maquin et Marion Vernhet, au procès ce 11 janvier. Les proches de Quentin Zaraoui-Bruat, mort cinq ans plus tard, seront là également. Tous font partie de la toute récente association [Cordistes en colère, cordistes solidaires](#), qui appelle toute la profession à se rassembler devant le tribunal correctionnel de Reims, et organise dans la foulée un weekend de rencontres les 12 et 13 janvier destiné aux cordistes de toute la France qui souhaitent « s'organiser pour défendre leurs droits face aux employeurs ».

En complément de cette enquête, nous publions un documentaire sonore inédit intitulé « Profession cordiste : des gestionnaires premiers de cordée, des intérimaires premiers de corvée ». Composé de deux parties ([51 minutes](#) et [1 h 22](#)), ce sujet plus développé, fruit d'un an de travail, se penche sur le cas de Bazancourt pour interroger une profession méconnue, dominée par un syndicat patronal [2], où les accidents mortels continuent de se produire - à Nîmes ([mars 2018](#)) ou à Nice ([juillet](#) et [août 2018](#)) par exemple — dans une totale indifférence, sans qu'ils ne soient recensés ou suivis d'actions transparentes.

[1] En plus des deux accidents mortels de cordistes, un plombier a été brûlé au troisième degré alors qu'il procédait à un dépannage dans un malaxeur, le 3 juin 2015. Des particules fines inflammables sont entrées en contact avec les flammes de son chalumeau. Là aussi, d'après son avocat, l'ouverture inopinée d'une trappe en pleine opération de dépannage serait à l'origine de cet accident.

[2] Le Syndicat français des entreprises de travaux en hauteur (SFETH), composé exclusivement des dirigeants des 37 principales boîtes de cordes. Seule la CGT cordistes est ouverte aux ouvriers cordistes.

Source et réalisation : Franck Dépretz et France Timmermans pour *Reporterre*

Photo : © Xavier Pardessus

- Adresse de cet article : <https://reporterre.org/VIDEO-Cordiste-une-profession-mortelle>